# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## CNRS : Hauts-de-Seine

Question écrite n° 57582

### Texte de la question

Mme Roselyne Bachelot appelle l'attention de M le ministre de la recherche et de l'espace sur l'inquietude du personnel et des syndicats representatifs des laboratoires du CNRS de Meudon-Bellevue, face aux consequences du plan de delocalisation mis en place par l'ancien premier ministre. La decision de demantelement de ces laboratoires, qui a ete prise sans aucune concertation, tant sur le plan scientifique que sur le plan humain, ne parait justifiee par aucun argument de politique scientifique. Elle lui rappelle que le niveau de qualite des laboratoires est le fruit d'un travail de longue haleine qui serait aneanti par l'eparpillement des competences et des installations patiemment rassemblees au cours des dernieres annees. Elle lui fait egalement remarquer que les laboratoires du campus de Meudon-Bellevue, qui sont les plus anciens du CNRS, forment un des principaux poles de recherche publique sur les materiaux en Ile-de-France Ouest. Leur disparition porterait un grave prejudice aux relations qui se sont instaurees avec les industries et les organismes de la region d'Ile-de-France et compromettrait les liens tisses avec des universites comme celles de Paris, d'Orsay et de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines. Elle lui demande donc, compte tenu des remarques qu'elle vient de lui faire, de bien vouloir reexaminer, en concertation avec les interesses, cette decision de delocalisation qui entrainerait, si elle etait maintenue, la disparition de ce site scientifique.

### Texte de la réponse

Reponse. - La recherche d'un meilleur equilibre des implantations et des moyens du CNRS entre la region parisienne et la province s'inscrit dans la strategie de developpement de l'organisme mise en oeuvre depuis trois ans, a la suite du rapport « dimension regionale et competitivite internationale » sur le CNRS et l'adoption d'un schema strategique. La region parisienne demeurera, avec 40 p 100 du potentiel du CNRS en l'an 2000, la region la plus importante et son role de metropole scientifique internationale sera maintenu. La politique regionale du CNRS ne remet nullement en cause ses structures et ses missions ; la contribution au developpement regional, la valorisation de la recherche dont les contrats resultent directement de la reflexion collective au sein de la communaute scientifique, qui a abouti a la loi d'orientation et de programmation de la recherche. La communaute scientifique a d'ailleurs participe activement a l'elaboration des livres blancs regionaux de la recherche et de la technologie qui sont le fruit d'une concertation importante en region. Les operations structurantes en region correspondent aux projets inscrits dans les livres blancs et aux orientations des plans de localisation des organismes : ces operations integrent une meilleure structuration d'equipes existantes et un renforcement de ces equipes par accueil de chercheurs issus de l'Ile-de-France : elles sont menees en cooperation avec les universites et les autres organismes de recherche. Elles n'aboutissent bien evidemment pas a un eclatement de la structure et des statuts. S'agissant de la region Ile-de-France ni le livre blanc, ni le plan d'action du CNRS ne sont pour le moment definitivement arretes et font l'objet d'une concertation entre l'ensemble des acteurs concernes. Avant tout, l'action du CNRS en Ile-de-France doit integrer la creation des nouvelles universites et le developpement de leur activite de recherche, qui ne pourra s'effectuer au detriment des laboratoires et des universites de province et en particulier du grand bassin parisien. Le transfert volontaire d'equipes de Paris centre ou d'Orsay est un moyen privilegie de constitution de centres de

recherches dans ces nouvelles universites : c'est de cette maniere qu'a ete creee l'universite d'Orsay. L'experience montre en outre que les laboratoires isoles, quelle que soit leur qualite, ont plus de mal a se renouveler et a attirer des thesards que ceux mieux inseres dans un environnement d'enseignement superieur. Il n'est donc pas exclu que, sur le principe du volontariat, des equipes de Meudon-Bellevue puissent rejoindre a terme soit des poles universites nouvelles de la region parisienne. De telles operations ne peuvent bien entendu s'effectuer que dans un contexte de transparence et de concertation maximales. La concertation avec les syndicats se fera notamment par l'intermediaire des structures appropriees du CNRS (comites consultatifs de secteur et conseil consultatif regional de l'Ile-de-France).

## Données clés

**Auteur :** Mme Bachelot-Narquin Roselyne
**Circonscription :** - Rassemblement pour la République
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 57582
**Rubrique :** Recherche
**Ministère interrogé :** recherche et espace
**Ministère attributaire :** recherche et espace

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 11 mai 1992, page 2099